

AVIS DU MAIRE

(article L.422-8 du Code de l'urbanisme)

AVIS DU MAIRE

Mairie de : SAINT EULIEN N° du dossier : 05/1478 20 30005

L'avis du Maire sera considéré comme favorable à la fin de la seconde semaine qui suit le dépôt d'une opérationnel conformément aux dispositions de l'article R.423-59 du code de l'urbanisme.

déclaration préalable et à la fin du premier mois qui suit le dépôt d'un permis ou d'un certificat d'urbanisme Départementale des Territoires Si l'autorité compétente n'est pas en mesure de renseigner l'intégralité des informations, dans le cas où, par exemple, elle doit solliciter l'avis d'autres services compétents ou concessionnaires de réseau Marne (ex. SPANC-SIEM,...), elle l'Indique ci-dessous : a présente fiche est incomplète les services suivants sont en cours de consultation Urbentsme Faute d'éléments fournis au service instructeur de la DDT 7 jours avant la date limite d'instruction, l'avis du Habitat maire sur les thématiques marquantes sera considéré comme « tacite favorable ». Planification Permis d'aménager Déclaration préalable Permis de construire Certificat d'urbanisme opérationnel Objet de la demande Permis de démoilr Noms, prénoms URBA 198 DEMANDEUR 75 allée Wilhelm Ræntgen - CS 40935 34961 NONTPELLIER Adresse du terrain (Numéro, Voie, Lieu-dit, Code Postal, Commune) lieu dit " le Parc" 52100 SAINT-EULIEN POUR UN PROJET SITUE A Références cadastrales du terrain (sections et n° de la ou des parcelles) : B 372 AVIS SUR LE PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT Dans le périmètre d'un monument historique Projet situé à moins de 100 mêtres d'un cimetière déplacé 1 Pour les projets situés en commune R.N.U uniquement : à l'extérieur du village (R.425-13 du code de l'urbanisme et Centrale photovoltaique et L 2223-5 du CGCT) - Nature du projet : - Distance (en m) de l'habitation la plus proche : Dans un périmètre de risques naturels (inondation glissement de terrain...) - Nature du terrain concerné : S'il n'y a pas de PPR, indiquer l'historique : Nature des travaux environnants : (Indiquer ici la présence d'éventuelles limites physiques) SITUATION Présence d'un bâtiment d'élavage à moins de 100 m DU PROJET du projet (indiquer la distance : OUI NON Un document d'urbanisme est-il en cours d'élaboration ? Projet règlement et zonage arrêté le : Ftat d'avancement : Approuvé Prescrit le : Observations: Projet situé dans un lotissement ou ayant fait l'objet d'une division **OBSERVATIONS** DU MAIRE Projet ayant fait l'objet d'un certificat d'urbanisme sur le même terrain (référence du certificat d'urbanisme le cas échéant) (antériorité du projet) Le projet relève t-il du régime ICPE (bâtiment d'élevage, bâtiment industriel, ...) ?

The state of the s	AVIS SUR LES ÉQUIPEMENTS DESSERVAI	NT LE PROJET	
VOIRIE	Le terrain est desservi par une vole :	Le terrain n'est pas desservi par	une vole :
	privée		
	Gestionnaire: Commune	La commune réalisera la desserte au plus tard le : La commune ne réalisera pas la desserte La commune n'est pas en mesure de préciser à quelle	
teres	Intitulé de la voie :		
	Carrossable en tout temps OUI NON NON	date la desserte sera réalisée.	
	Le terrain est-il frappé d'une servitude d'alignement ?	1 / 1 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 1	
	OUI NON		
. Dr. 12	L'accès au terrain risque t-il d'engendrer des problèmes de sécurité ?	OUI P NON	a di tanta di mana
and the second s	Si oui, expliquez :		
RESEAU DE	Réseau d'eau présent à moins de 100 m ? OUI NON	Pour le réseau insuffisant ou	inexistant :
	- Complete in appoint CAS 10 40	La commune fera réaliser la desserte avant le :	
DISTRIBUTION	Capacité du réseau par rapport aux besoins engendres par le projet: (Art. L.111-4 du code de l'uri		
D'EAU	Suffisante	La commune ou le concessionnaire n'a pas l'intention	
we washing a	Si oui ; à du projet i droit de la parcelle	de réaliser la desserte.	
Chapter Co.	Réseau d'électricité présent à moins de 100 m ?	Le terrain n'est pas desservi er	
RÉSEAU	OUI NON La commune fera réaliser la		
D'ÉLECTRICITÉ	Si oui : à la du projet droit de la parcelle	La commune n'est pas en mes	
(Art. L.332-15 du CU)		délai la desserte sera assurée.	
RESEAU D'ASSAINISSEMENT	Le terrain est-il desservi par un assainissement collectif?		Oui 🖾 NON
	La commune fera réaliser la desserte avant le :		
(Art. L.111-4 du CU) (Art. L.2224-8 CGCT)	La commune n'est pas en mesure de préciser dans quel délai la desser	rte sera assuree	
(Art. R.111-10 CU)		a batta accepts (No condic C	OUI ON
. <u>42 / 20</u> / 20 / 20 / 20 / 20 / 20 / 20 /	Les constructions peuvent-elles être desservies par un réseau assurant l	a lutte contre l'incendie ?	M 001 11 11011
RESEAU	Si oui:		N
SECURITE	- la capacité du réseau est suffisante		OUI NON
INCENDIE	- des travaux sont prévus		OUI NON
(Art. R.111-13 CCH)	La dimension de la voirie pour l'accès des engins de secours est-elle :		
	Suffisante Insuffisante		
	Le projet se situe t-il dans un secteur TA majorée ?		OUI NON
	Le projet se situe t-il dans une ZAC ?		OUI NON
PARTICIPATIONS (Art L332-6-1 du CU) Joindre capies des délibérations instaurant ces	Si oui, le coût des équipements publics a t-il été mis à la charge du constructe	ur ou de l'aménageur ?	Oni Non
	Le projet se situe t-il dans un secteur couvert par un PUP ?		OUI NON
	Le projet nécessite t-il une participation pour équipement public exception	onnel (L 332-8) ?	OUI NON
participations.	Le projet se situe t-il dans un secteur couvert par une PVR ?		OUI NON
	Le projet se situe t-il dans un secteur couvert par une PNRAS ?	the second and the standard of the succession	OUI NON
NATURE DESCRIPTION	AYIS DE SYNTHESE DU MAI	RE	I have been been a
FAVORABLE	A Proper Description of the Contract of the Co		Date: 18/0/2021
CHARLES SEE	t or constitution	was to dela arabagaan femore	
FAVORABLE avec prescriptions terci de bien vouloir préciser les prescriptions et, le cas échéant, l'article du code l'urbanisme concerné		LE MAIRE (cachet et signature)	
		DE SAIN	
		A	THE WALL
			W (W)(1/25/95)
			FEL
DEFAVORABLE	Managaman A		
	iver l'avis (commentaires assortis des références du code l'urbanisme)	(80	Marne

Date d'affichage en mairie de l'avis de dépôt :

18/01/2021